

# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE 2020-2023



Fédération de  
cheerleading  
du Québec



## TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE .....	2
MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS .....	3
MISSION .....	3
OBJECTIFS.....	3
VALEURS .....	3
LA FÉDÉRATION ET SES MEMBRES.....	4
DÉFINITION DES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES.....	5
ASSURER LA CROISSANCE ET LA RÉTENTION .....	7
ASSURER LA PÉRENNITÉ PAR L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE.....	15
AMÉLIORER L'ENCADREMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES ET DES ENTRAINEURS DANS TOUS LES CONTEXTES DE LA PRATIQUE SPORTIVE.....	19
ÉTAT DE LA SITUATION .....	21
SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ   TOUS LES CONTEXTES .....	22
DÉCOUVERTE.....	25
INITIATION .....	27
RÉCRÉATION.....	29
COMPÉTITION .....	31
EXCELLENCE (HAUT NIVEAU).....	33
LES ENJEUX.....	35
PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT.....	53
COMMUNICATION.....	54

## PRÉAMBULE

Afin de profiter des subventions accordées par le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), le *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur* demande à chaque fédération sportive reconnue de déposer un *Plan de développement de la pratique sportive* (PDPS). Ce plan découlera de l'analyse de l'état de la situation du sport effectuée dans les cinq contextes de la pratique sportive.

Cet outil de planification succinct servira d'abord à bien préciser quand se concrétiseront les orientations que compte emprunter la fédération ainsi que certaines actions essentielles au bon développement de la pratique de son sport. Le PDPS exposera clairement la situation de la fédération, cernera les différentes problématiques pour, enfin, dégager des actions qui seront entreprises prioritairement quant au développement de la discipline. Le plan permettra de mettre en évidence l'essentiel des actions que compte mettre en place la fédération. Enfin, le plan dressera la table en vue de l'élaboration des conventions d'objectifs et de résultats attendus pour les années 2020-2023. Ce document est évolutif et pourra être mis à jour au besoin.



## MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS

La Fédération de cheerleading du Québec (FCQ) est, depuis juillet 2007, l'organisme provincial reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES), comme premier responsable de la promotion, du développement et de la régie des activités de cheerleading au Québec.

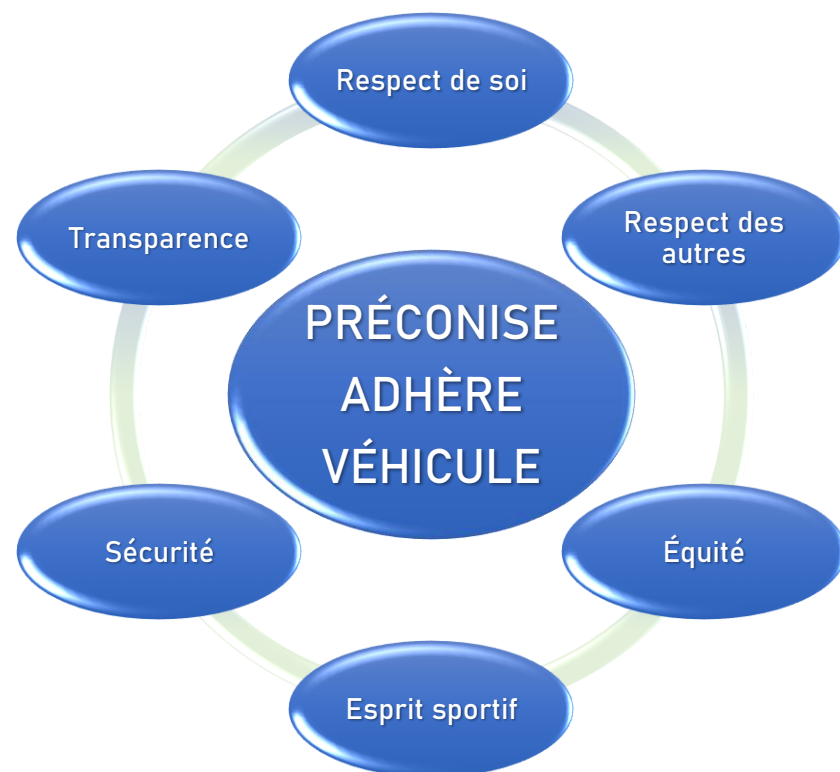
### MISSION

Promouvoir le cheerleading ainsi que l'esprit sportif au Québec en permettant à toute personne de participer à ce sport et ce, sans égard à la race, au sexe, à la langue, à la religion ou toutes autres formes de discrimination.

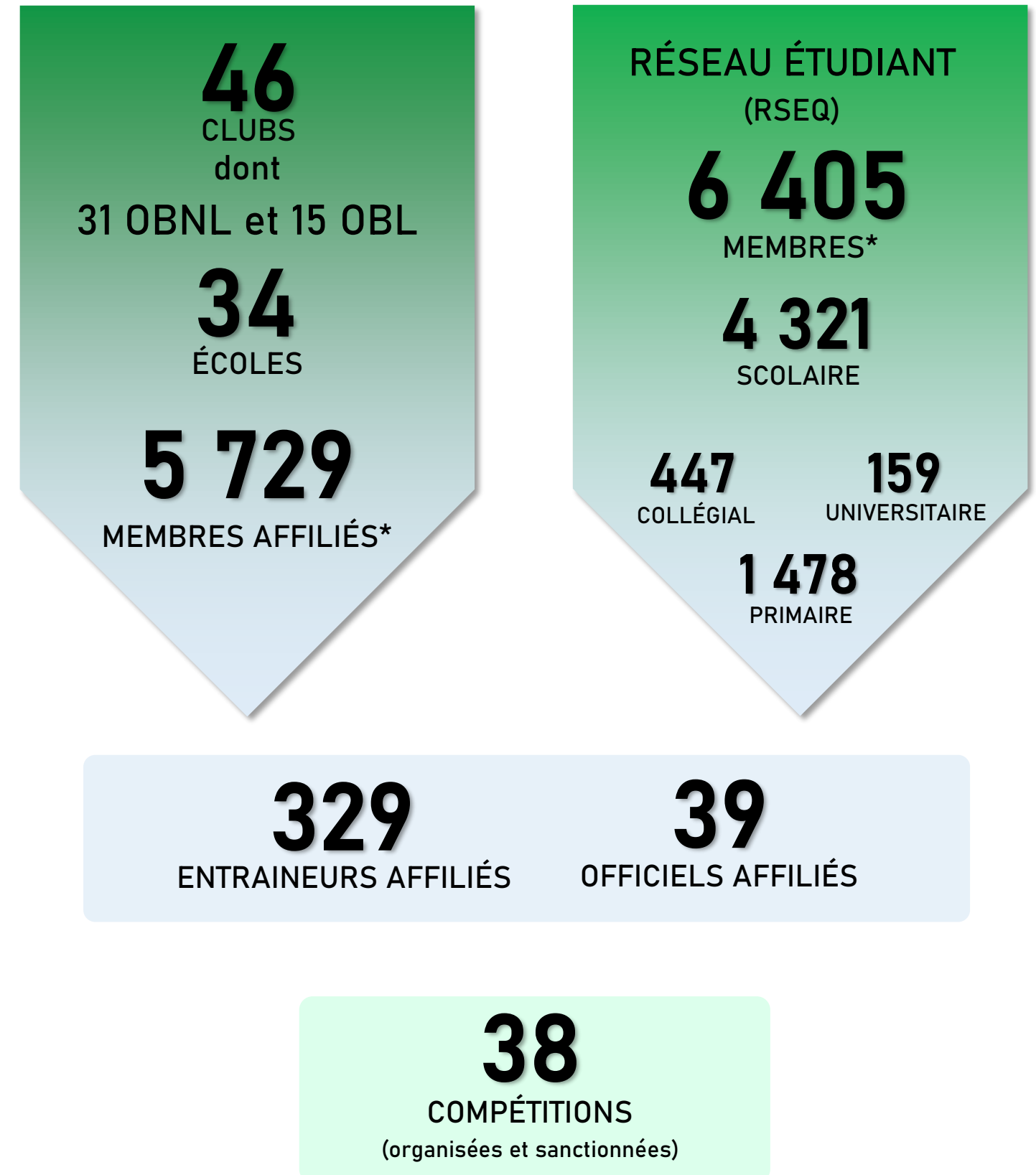
### OBJECTIFS

- ◆ Regrouper toutes les équipes pratiquant les disciplines du cheerleading au Québec;
- ◆ Fournir aux entraîneurs, officiels et cheerleaders la formation nécessaire à la pratique sécuritaire du sport;
- ◆ Organiser et/ou sanctionner les activités des disciplines du cheerleading du Québec;
- ◆ Promouvoir l'esprit sportif, le sport et la santé physique en général;
- ◆ Promouvoir, encourager et réglementer le cheerleading et ses disciplines au Québec.

### VALEURS



## LA FÉDÉRATION ET SES MEMBRES | 2019-2020



\*Certains athlètes chevauchent les deux réseaux.

## DÉFINITION DES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES



Assurer la croissance et la rétention



Assurer la pérennité par l'excellence  
organisationnelle



Améliorer l'encadrement et le  
développement des athlètes et des  
entraîneurs dans tous les contextes de la  
pratique sportive

(de découverte à l'excellence)



# ASSURER LA CROISSANCE ET LA RÉTENTION

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### 1. DÉVELOPPER L'IMAGE DE MARQUE ET PROMOUVOIR LE CHEERLEADING

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

##### 1.1. Renforcer/Améliorer l'image de marque

- ◆ Analyse du portrait actuel afin d'identifier les améliorations à apporter
- ◆ Démocratiser le cheerleading, promouvoir l'inclusion, la diversité (garçons, LGBTQ, autochtones, immigrants etc.)
- ◆ Évaluer notre site internet en vue de l'améliorer ou d'implanter un nouveau

##### 1.2. Élaborer une stratégie de communication et de marketing

- ◆ Élaborer un plan de marketing
- ◆ Élaborer un plan de communication
- ◆ Réaliser une campagne promotionnelle
- ◆ Recrutement d'un porte-parole de renom
- ◆ Promouvoir le sport de haut niveau et faire connaître les athlètes québécois évoluant sur la scène internationale

### 2. AUGMENTER LA PARTICIPATION ET L'ENGOUEMENT POUR LE CHEERLEADING

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

##### 2.1. Développer des partenariats stratégiques avec des organismes

- ◆ Identifier les partenaires potentiels, rédiger des protocoles d'ententes (RSEQ, gestionnaire de camps de jours, etc.)

##### 2.2. Créer des nouveaux programmes répondant aux besoins de la clientèle

- ◆ Évaluer les programmes en place, identifier les besoins en travaillant de concert avec les clubs/associations/écoles une expérience sportive positive, un environnement sain, sécuritaire et harmonieux
- ◆ Mettre en place des politiques pour assurer la pratique sécuritaire et environnement sain
- ◆ Vérifier la mise en place des politiques dans les clubs, associations et écoles, le cas échéant

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre de partenariats stratégiques
- ◆ Nombre de programmes offerts
- ◆ Nombre de plaintes
- ◆ Nombre de membres et du nombre d'équipes

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Augmentation de la notoriété et de la visibilité
- ◆ Médias: Nombre de communications dans les médias
- ◆ Médias sociaux: Nombre d'abonnés



### 3. AUGMENTER LA PARTICIPATION ET L'ENGOUEMENT POUR LE CHEERLEADING DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

##### 3.1. Développer des programmes en *super cheer*, *super cheer* adapté et jeux olympiques spéciaux

- ◆ Élaborer des vidéos pour promouvoir la discipline auprès des personnes handicapées (équipes existantes, etc.)
- ◆ Concevoir une offre de service attrayante pour les personnes handicapées
- ◆ Recruter, former et outiller des entraîneurs
- ◆ Promouvoir l'offre de service pour personnes handicapées auprès des organismes de regroupements et de services pour personnes handicapées
- ◆ Identifier les clubs/associations/écoles ayant la capacité d'accueillir cette clientèle
- ◆ Tenir des championnats régionaux et/ou un championnat provincial

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre de participants ayant des limitations intellectuelles ou physiques dans les équipes
- ◆ Nombre de clubs/associations/écoles offrant les services aux personnes ayant des handicaps.

### 4. FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DES ENTRAINEURS

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

##### 4.1. Mise en place d'un plan de recrutement des entraîneurs

- ◆ Favoriser la transition des athlètes d'expérience à devenir un entraîneur en mettant en place des outils pour promouvoir la formation des entraîneurs

##### 4.2. Améliorer la formation d'entraîneurs

- ◆ Faciliter l'accessibilité par la formation en ligne (réduire le temps en présentiel vs coût, pour les régions éloignées etc.)
- ◆ Consulter les entraîneurs pour identifier les améliorations possibles - via sondage, etc.
- ◆ Ajouter des éléments interactifs, développer une application et organiser un congrès pour les entraîneurs
- ◆ Développement des formations niveaux 5-6 et 7 ainsi que sa mise en place.

##### 4.3. Favoriser la mise en place de meilleures conditions salariales des entraîneurs

- ◆ Proposer un guide de rémunération des entraîneurs aux clubs/associations/écoles

##### 4.4. Mettre en œuvre une stratégie de reconnaissance des entraîneurs

- ◆ Remise de certificat, organiser un gala, recommandation et nomination à des postes importants dans des programmes de développement

##### 4.5. Mettre en place système de mentorat

- ◆ Supervision et formation pratique en gymnase

##### 4.6. Mettre en place un programme de formation continue des entraîneurs

- ◆ Mise en place du programme de formation continue (formations nécessaires, échelle de temps etc.)

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre d'entraîneurs certifiés et leur rétention (nombre d'années)



## 5. FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DES OFFICIELS

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### 5.1. Mise en place d'un plan de recrutement des officiels

- ◆ Favoriser la transition des athlètes d'expérience/entraîneur à devenir un.e officiel.le en mettant en place des outils pour promouvoir la formation des officiels

#### 5.2. Améliorer les conditions des officiels

- ◆ Mise en place d'une politique de rémunération

#### 5.3. Mettre en œuvre une stratégie de reconnaissance des officiels

- ◆ Remise de certificat, organiser un gala

#### 5.4. Mettre en place un système de mentorat

- ◆ Supervision et formation pratique en compétition par un mentor

#### 5.5. Mettre en place un programme de formation continue des officiels

- ◆ Mise en place du programme de formation continue (formations nécessaires, échelle de temps etc.)

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre d'officiels et la rétention en nombre d'années
- ◆ Satisfaction des officiels (sondage, etc.)
- ◆ Nombre de membres scolaires

## 6. SOUTENIR LES CLUBS/ASSOCIATIONS/ÉCOLES, AUGMENTER LEUR NOMBRE ET LES PROMOUVOIR

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### 6.1. Favoriser le démarrage de clubs/associations

- ◆ Création d'un guide de démarrage

#### 6.2. Promouvoir la fédération et les avantages d'en être membre

- ◆ Diffuser des outils de communication

#### 6.3. Rehausser la qualité des services en leur fournissant des outils pour faciliter leur gestion

- ◆ Consulter les clubs/associations/écoles sur leurs besoins
- ◆ Analyser les meilleures pratiques, consulter les autres fédérations
- ◆ Développer des outils, guides, gabarits et des normes
- ◆ Formation des clubs (en présentiel, en visioconférence ou capsules vidéos)

#### 6.4. Accroître la visibilité

- ◆ Mettre en œuvre un programme de reconnaissance (ex : gala)
- ◆ Reconnaissance des accomplissements et réalisations via nos réseaux sociaux et communiqués de presse

#### 6.5. Mettre en place un programme de reconnaissance (certification) de clubs/associations/écoles

- ◆ Déterminer les niveaux et les normes de reconnaissance des clubs/associations/écoles

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre de clubs/associations membres et la rétention en années
- ◆ Taux de satisfaction via sondage
- ◆ Taux de participation aux galas
- ◆ Amélioration des délais de prestation de services

## 7. ASSURER UNE PRÉSENCE DU CHEERLEADING DANS LES CONCENTRATIONS SPORTIVES ET LES ÉCOLES

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### 7.1. Établir des contacts avec le RSEQ, les commissions scolaires et les écoles

- ◆ Identifier la liste écoles/commissions scolaires offrant des concentrations sportives
- ◆ Mettre en place un programme et le déployer
- ◆ Élaborer des ententes
- ◆ Mettre les mécanismes en place en collaboration avec le RSEQ pour le respect du protocole d'entente entre la fédération et le réseau étudiant

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre de concentrations sportives
- ◆ Nombre d'écoles offrant le cheerleading
- ◆ Nombre d'athlètes en milieu scolaire

## 8. ÉVALUER LA PERTINENCE ET LA FAISABILITÉ D'AJOUTER LA DISCIPLINE *PERFORMANCE CHEER* EN TANT QUE DISCIPLINE RECONNUE PAR LE *MINISTÈRE*

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### 8.1. Évaluer l'intérêt de la communauté

- ◆ Sonder les clubs/associations/écoles membres actuels et les clubs de danse non membres sur leur intérêt

#### 8.2. Vérifier la faisabilité avec la *Direction du sport, du loisir et de l'activités physique* (DSLAP)

- ◆ Préparer les documents nécessaires pour les fins de discussion et d'évaluation
- ◆ Plan de développement des affaires, partenariats, commandites et fournisseurs officiels

#### 8.3. Concevoir plan de développement de la pratique sportive si projet est approuvé

- ◆ Le déposer au ministère, le présenter à la communauté





# ASSURER LA PÉRENNITÉ PAR L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### 9. ASSURER UNE PERFORMANCE FINANCIÈRE

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

##### 9.1. Évaluer et améliorer le processus de gestion financière

- ◆ Améliorer l'élaboration des budgets et le suivi des écarts
- ◆ Assurer la rentabilité des activités
- ◆ Assurer des fonds de trésorerie suffisants pour investir dans les programmes - projection des mouvements de trésorerie
- ◆ Identifier les indicateurs financiers pertinents et mettre en place un tableau de bord pour en assurer le suivi

##### 9.2. Mettre en place un plan de diversification des sources de revenus

- ◆ Plan philanthropique
- ◆ Trouver des solutions pour maximiser le programme Placements Sports
- ◆ Plan de développement des affaires - partenariats
- ◆ Maximiser les subventions (PSFSQ, PSES, PSDE)
- ◆ Augmenter l'autofinancement

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Ratios et indicateurs financiers satisfaisants et conformes aux conventions
- ◆ Écarts vs budget minimisés
- ◆ Nombre de catégories de revenus et pourcentage de répartition
- ◆ Nombre de partenariats
- ◆ Nombre de donateurs
- ◆ Taux d'utilisation des programmes

### 10. ADOPTER LES MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE EN VERTU DU RESPECT DU NOUVEAU CODE DE GOUVERNANCE

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

##### 10.1. Améliorer les politiques et pratiques actuelles

- ◆ Évaluer nos pratiques en matière de gouvernance
- ◆ Dresser la liste des règlements et politiques à élaborer
- ◆ Réviser les politiques actuelles afin de les mettre à jour
- ◆ Mettre en place un processus indépendant de gestion des plaintes

##### 10.2. Mettre en place une formation en utilisant une plateforme de formation pour les éléments spécifiques à la fédération

- ◆ Identifier les meilleures formations externes en matière de gouvernance
- ◆ Mettre en place une formation sur la plateforme *Didacte* pour les éléments spécifiques à la fédération

##### 10.3. Mettre en place une stratégie de recrutement des administrateurs

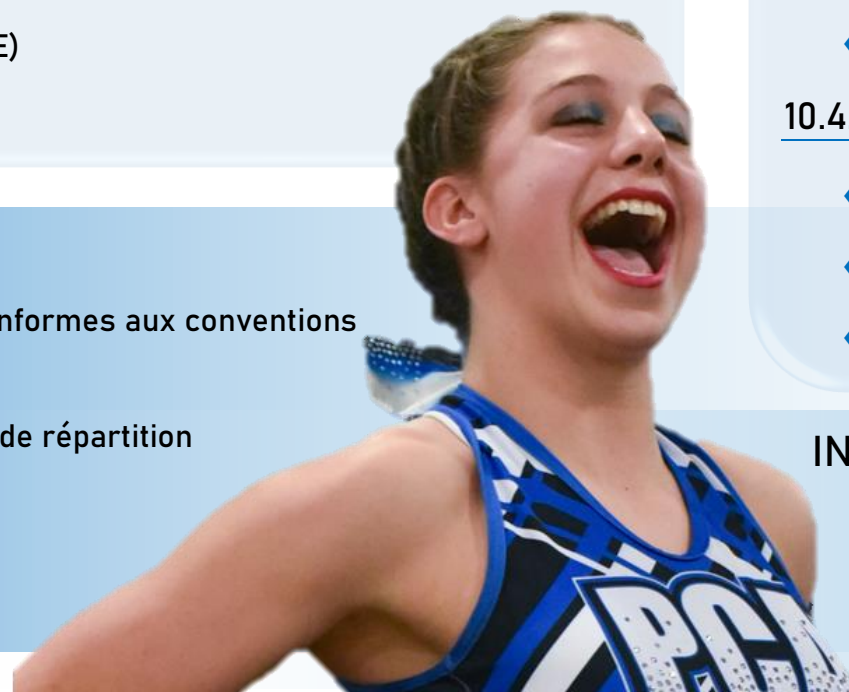
- ◆ Identifier les organismes de bénévoles pertinents et favoriser les contacts avec ses organismes
- ◆ Utiliser les plateformes de réseautage de façon plus assidue (ex: *LinkedIn*)

##### 10.4. Mettre en place un processus d'évaluation de la gouvernance

- ◆ Mettre en place un processus d'évaluation annuelle du conseil d'administration
- ◆ Mettre en place un processus d'évaluation annuelle des administrateurs
- ◆ Mettre en place un processus d'évaluation annuelle de la direction générale

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Taux d'évaluation de la gouvernance
- ◆ Durée moyenne de l'engagement des bénévoles administrateurs
- ◆ Crédibilité au plan de la gouvernance et bonne gestion



## 11. ADOPTER LES MEILLEURES PRATIQUES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### 11.1. Assurer la rétention du personnel et favoriser le recrutement

- ◆ Mise à jour de la politique de ressources humaines et les contrats de travail y découlant
- ◆ Mettre en place un plan de perfectionnement pour le personnel- offrir de la formation continue
- ◆ Ajouter du personnel à l'équipe existante
- ◆ Clarifier les rôles et les responsabilités des employés et gestionnaire
- ◆ Mise en place d'un guide d'encadrement et d'une politique de télétravail
- ◆ Mettre en place un système d'évaluation et de rétroaction

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Taux de satisfaction des employés
- ◆ Nombre de formations
- ◆ Niveau d'amélioration des compétences
- ◆ Nombre de compétences essentielles non maîtrisées



## 12. ADOPTER LES MEILLEURES PRATIQUES EN GESTION

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### 12.1. Améliorer les mécanismes et procédures en place et identifier les besoins

- ◆ Identifier les secteurs problématiques et faire une liste des besoins

#### 12.2. Favoriser l'efficacité des nouveaux employés et standardiser les méthodes d'opérations

- ◆ Mise en place d'un module de formation interne et de manuels des procédures

#### 12.3. Développer des outils de travail efficaces et performants

- ◆ Mise en place d'un nouveau système d'affiliation (base de données) et de gestion d'événements

#### 12.4. Améliorer la relation avec la fédération nationale

- ◆ Élaborer un protocole d'entente avec la fédération nationale
- ◆ Définir clairement les rôles de Cheer Canada, de la FCQ et des autres organisations sportives afin d'éviter le dédoublement des efforts et des conflits de juridiction
- ◆ Assurer une représentation sur tous les comités de développement important de la discipline au sein de Cheer Canada
- ◆ Collaborer avec la fédération nationale sur les programmes de formation et de développement (entraîneurs, officiels, athlètes)

#### 12.5. Mise en place d'une politique de développement durable

- ◆ Établir un plan d'action détaillé des mesures à mettre en place (ex: importance de l'environnement dans les prises de décisions)

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Taux de satisfaction des employés
- ◆ Nombre de formations
- ◆ Rapidité d'intégration du personnel
- ◆ Qualité et signature des ententes avec les partenaires
- ◆ Respect des normes en matière de développement durable
- ◆ Réduction du temps de cycle réel des processus
- ◆ Nombre d'améliorations apportées aux principaux processus
- ◆ Nombre de personnes sur les comités de la fédération nationale

# AMÉLIORER L'ENCADREMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES ET DES ENTRAÎNEURS DANS TOUS LES CONTEXTES DE LA PRATIQUE SPORTIVE

## CONTEXTES DE LA PRATIQUE SPORTIVE

L'élaboration du plan de développement de la pratique sportive se fait en prenant en considération les divers contextes de la pratique sportive dans lesquelles évoluent les participants dans la pratique du cheerleading. Il importe donc de bien définir ces contextes puisque chaque contexte interpelle la fédération dans ses actions de manière différentes.

### ● DÉCOUVERTE

Activité durant laquelle le participant prend contact avec une discipline sportive. C'est en quelque sorte un point de départ en vue de la pratique d'une discipline sportive. L'activité de découverte peut prendre des formes différentes (ex. : démonstration par des athlètes, participation ponctuelle à un jeu adapté, observation d'une compétition).

### ● INITIATION

Contexte à l'intérieur duquel le participant acquiert les connaissances et développe les habiletés et les aptitudes nécessaires à la pratique d'un sport, l'initiation est fondamentalement une démarche pédagogique qui doit favoriser l'expression du jeu inhérente au sport.

### ● RÉCRÉATION

Activité de récréation fondamentalement axée sur le jeu et sur le plaisir de pratiquer un sport, la récréation répond davantage à l'univers du jeu qu'à celui de la performance. Les règles et l'encadrement soutiennent de façon harmonieuse le déroulement du jeu, tout en permettant le divertissement et le délassement des participants à l'intérieur des caractéristiques essentielles du sport.

### ● COMPÉTITION

Regroupant des athlètes qui participent à un sport tout en aspirant à la victoire ou au titre de champion de leur activité, ce contexte implique l'existence d'un réseau de compétition et d'un ensemble de modalités d'organisation et de fonctionnement régis par une fédération sportive. La compétition tend davantage à la performance qu'au jeu et, parce qu'elle exige de la part du participant des habiletés techniques de même qu'un effort soutenu par l'entraînement et un sens de la confrontation plus développé que dans les contextes précédents, ce contexte nécessite un encadrement soutenu et étoffé.

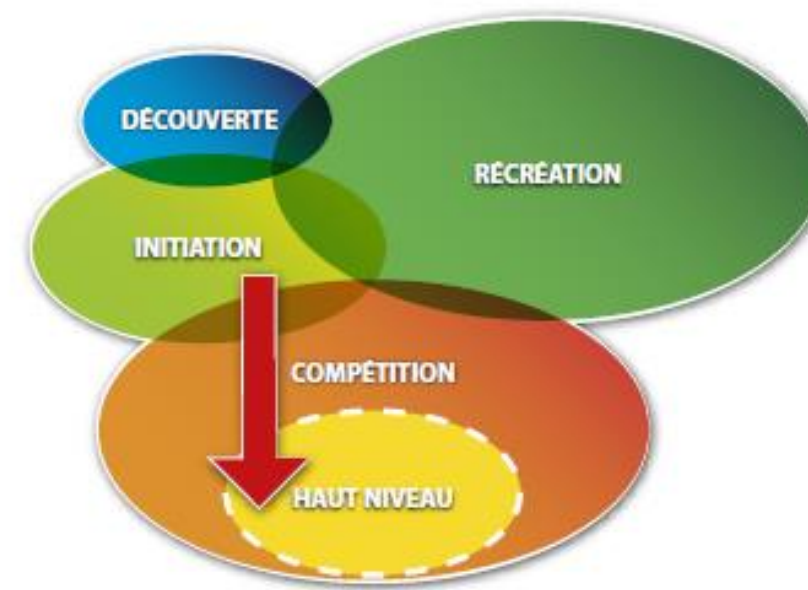
Contexte où l'on retrouve les principaux réseaux de compétition régionaux, québécois et canadiens des fédérations sportives québécoises, les Jeux du Québec, les Jeux du Canada, les réseaux régionaux et provinciaux du RSEQ, etc.

### ● EXCELLENCE (HAUT NIVEAU)

Ce terme est porteur d'une finalité très élevée de perfection. C'est le contexte de la pratique sportive où on trouve les athlètes engagés dans une recherche de très haute performance. Les paramètres de pratique liés à cette sphère doivent être de nature à soutenir cet engagement chez l'athlète.

Il s'agit du niveau de performance le plus élevé sur la scène internationale. Les athlètes de ce contexte prennent part aux Jeux olympiques et paralympiques, aux championnats du monde et aux coupes du monde senior de leur discipline sportive, ou évoluent dans les premiers réseaux professionnels mondiaux.

## LES CINQ CONTEXTES DE LA PRATIQUE SPORTIVE



## ÉTAT DE LA SITUATION

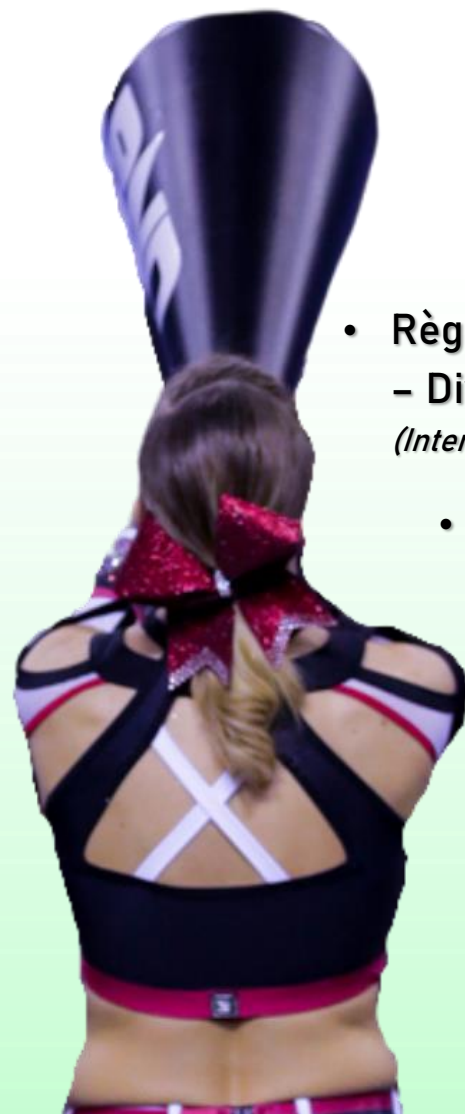
### TYPES DE CHEERLEADING

#### SANS CHEER/CHANT

- Règlements et évaluations selon IASF  
(*International All Star Federation*)
- Finalité
  - Championnat mondial IASF
    - Milieu associatif

#### AVEC CHEER/CHANT

- Principalement en milieu scolaire et athlètes de haut niveau
- Règlements et évaluations ICU  
(*International Cheer Union*)
  - Finalités
    - Championnat mondial ICU – *Team Canada*
    - Championnats mondiaux scolaires ICU
    - Scolaire
    - Universitaire
- Règlements et évaluations IASF – Division Global  
(*International All Star Federation*)
  - Finalités
    - Championnat mondial IASF



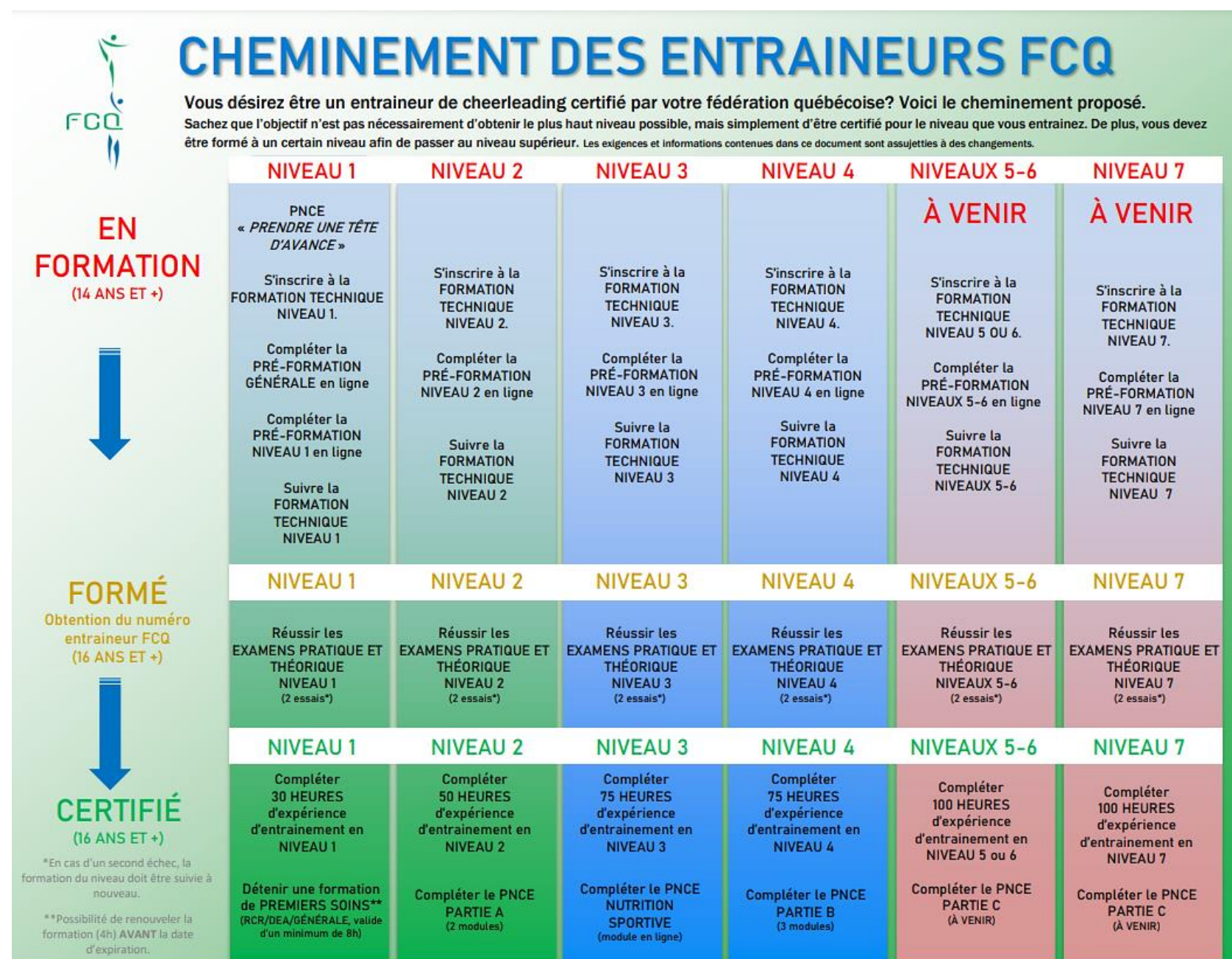
## SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ | TOUS LES CONTEXTES

LA FÉDÉRATION A MIS EN PLACE LES MESURES SUIVANTES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE SES MEMBRES :

1. Programmes d'assurances responsabilité civile et accident pour les membres;
2. Prévention de la violence et les cas d'abus et de harcèlement, le dopage sportif et les problèmes éthiques;
  - ◆ La fédération a mis en place des politiques afin d'assurer la sécurité de ses membres;
    - Politique de vérification des antécédents judiciaires
    - Politique en matière de protection de l'intégrité
    - Code d'éthique et de conduite
    - Processus de plainte, d'audition et d'appel
3. Sécurité des installations et des équipements utilisés;
  - ◆ La fédération rend public, par le biais du site internet, des documents de sanctions, des règlements généraux et de sécurité générale;
4. Mécanismes pour informer et s'assurer du respect des règlements de sécurité :
  - ◆ Nous publions sur notre site internet, Facebook et Instagram afin d'informer le grand public, les clubs, les municipalités et écoles de la province, de l'existence d'une fédération, la mission, les services, etc.;
  - ◆ Le site internet de la FCQ permet d'afficher les règlements et le bulletin d'information permet d'informer les membres inscrits dans les contacts;
  - ◆ Un système de sanction est instauré pour tout manque aux règlements;
  - ◆ La fédération possède un document de sanction d'évènements où il est demandé de respecter les règlements, de plus un cadre technique visite les compétitions sanctionnées afin de s'assurer du respect des critères.

## 5. Formation entraîneur;

- ◆ La formation d'entraîneurs est la base d'un programme d'enseignement assurant le développement sécuritaire du cheerleading. Lors de la saison 2019-2020, la fédération a poursuivi son processus de restructuration du processus de formation entraîneur par niveau pour offrir les formations niveau 3 et niveau 4 en plus des formations niveaux 1 et 2.
- ◆ Outre ces nouveaux niveaux, en 2020-2021, la fédération a permis aux entraîneurs participants aux formations entraîneur FCQ de bénéficier d'une partie de la matière théorique avant la formation grâce à une plateforme en ligne. Le but de ces pré-cours étant de familiariser les entraîneurs avec la terminologie utilisée durant la formation et d'avoir accès à l'information en tout temps;
- ◆ En plus d'ajuster les formations selon les règlements de la saison actuelle, elles ont été bonifiées par de nouvelles capsules vidéos expliquant divers éducatifs pouvant aider à l'exécution d'un mouvement et favorisant ainsi la sécurité des athlètes et des entraîneurs;
- ◆ Les entraîneurs ayant suivi l'ancienne formation entraîneur FCQ pouvaient bénéficier d'une validation des acquis jusqu'au 1er juillet 2020 afin de se conformer à cette nouvelle réglementation. Compte tenu de la situation de COVID-19 et de l'annulation de plusieurs formations, il a été décidé par la FCQ de prolonger l'offre jusqu'au 1er juillet 2021.



## DÉCOUVERTE

### PARTICIPANTS

Le cheerleading est offert dès l'âge de 3 ans jusqu'à 65 ans environ. Nous invitons toutes les personnes intéressées à faire l'essai du cheerleading lors d'activités de promotions, de camps, de salons etc. (Ex : *Va donc jouer!*).

Notre ministre déléguée Isabelle Charest



**VA DONC  
JOUER**

## INITIATION

### PARTICIPANTS

- ◆ Âge des participants 3 ans et plus;
- ◆ Des catégories sont offertes dans ce contexte et publiées sur notre site internet
- ◆ Nous croyons que les responsables de ce programme regroupent les différents groupes d'âge afin d'obtenir un nombre suffisant pour former une équipe.

### PROGRAMMES

- ◆ Nous estimons que la fréquence des entraînements est d'un entraînement par semaine, d'une durée d'une à deux heures;
- ◆ Les athlètes participent à des spectacles amateurs ou des compétitions amicales;
- ◆ Les clubs/associations/écoles membres de la FCQ, qui pratiquent l'initiation au sport, sont généralement de niveaux 1 ou 2;
- ◆ Certains clubs/associations/écoles offrent des activités d'initiation comme "Mes premiers jeux"
- ◆ La fédération n'offre pas nécessairement de programme à cette clientèle, les programmes sont plutôt la responsabilité des clubs/associations/écoles qui appliquent les règlements techniques et de sécurité générale pour la pratique du sport;

### STRUCTURES D'ACCUEIL OU D'ENCADREMENT

- ◆ Certains clubs/associations/écoles membres offrent l'initiation au sport, toutefois, ils utilisent le terme d'équipe récréative;
- ◆ Nous retrouvons l'initiation au sport dans les établissements scolaires, plus connu sous le nom d'activité parascolaire ou encore, dans les écoles de danse et loisirs municipaux;
- ◆ Il n'y a pas d'uniformité. Chaque clubs/associations est différent et on distingue deux façons de fonctionner bien distinctes, soit les clubs privés et les clubs opérant en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL). Certains clubs possèdent leur propre local et d'autres s'entraînent dans des gymnases d'école, palestres ou studios de danse;
- ◆ Selon le cas, certaines de ces équipes utilisent de simples matelas sans sol rebondissant surtout dans les écoles;



## RÉCRÉATION

### PARTICIPANTS

- ◆ Âge des participants 3 ans et plus;
- ◆ Des catégories sont offertes dans ce contexte et publiées sur notre site internet;
- ◆ Nous croyons que les responsables de ce programme regroupent les différents groupes d'âge afin d'obtenir un nombre suffisant pour former une équipe.

### PROGRAMMES

- ◆ Nous estimons que la fréquence des entraînements est d'un entraînement par semaine, d'une durée d'une à trois heures;
- ◆ Les athlètes participent à des spectacles amateurs, des compétitions amicales ou régionales;
- ◆ Les clubs/associations/écoles membres de la FCQ, qui pratiquent le cheerleading récréatif, utilisent les règlements techniques et niveaux offerts par la FCQ;
- ◆ La fédération détermine les règlements techniques et de sécurité générale à suivre pour la pratique du sport;
- ◆ Les clubs/associations/écoles membres de la FCQ qui offrent le cours récréatif ont des entraîneurs certifiés; cette donnée est pour l'instant inconnu pour le milieu scolaire au niveau primaire et parascolaire
- ◆ La fédération ne possède pas, à ce jour, de programme outre le compétitif;
- ◆ La fédération n'offre pas encore de structure d'encadrement pour le programme récréatif;
- ◆ Les clubs doivent participer aux championnats régionaux pour accéder au championnat provincial;
- ◆ Nous offrons des formations d'entraîneurs;
- ◆ Nous offrons des cliniques de perfectionnement technique pour les athlètes et entraîneurs;
- ◆ Nous offrons un support aux divers intervenants de ce milieu en répondant à leurs questions (courriel et téléphone).

## STRUCTURES D'ACCUEIL OU D'ENCADREMENT

- ◆ Certains clubs/associations/écoles membres offrent des cours de cheerleading récréatif. Ces équipes ne participent pas à la compétition provinciale;
- ◆ Nous retrouvons aussi le contexte récréatif dans les établissements scolaires, plus connu sous le nom d'activités parascolaires ou encore, dans les écoles de danse et loisirs municipaux;
- ◆ Il n'y a pas d'uniformité. Chaque clubs/associations est différent et on distingue deux façons de fonctionner bien distinctes, soit les clubs privés et les clubs opérant en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL). Certains clubs possèdent leur propre local et d'autres s'entraînent dans des gymnases d'école, palestres ou studios de danse;
- ◆ Selon le cas, certaines de ces équipes utilisent de simples matelas sans sol rebondissant surtout dans les écoles;





## COMPÉTITION

### PARTICIPANTS

- ◆ Les athlètes sont âgés de 3 et plus; La moyenne d'âge des participants aux compétitions de la FCQ est de 14/16 ans;
- ◆ Il y a approximativement 8000-10000 athlètes québécois niveau associatif et scolaire (RSEQ), connus de la fédération, qui participent à diverses compétitions;
- ◆ De nombreuses catégories sont offertes et sont alignées avec la fédération nationale et internationale. Le document de catégories est mis à jour annuellement et disponible sur notre site internet. Des catégories sont offertes dans ce contexte et publiées sur notre site internet

### PROGRAMMES

- ◆ La fédération organise des compétitions régionales, une compétition provinciale annuelle ainsi qu'une compétition ouverte aux membres de la fédération et à toutes les provinces ;
- ◆ La fédération sanctionne la plupart des compétitions à travers le Québec, ces compétitions sont des amicales, des régionales, des provinciales s'adressant au milieu associatif et scolaire (RSEQ);
- ◆ La fréquence des entraînements dans un programme compétitif est d'un à trois entraînements par semaine; chaque entraînement est d'une durée d'une heure 30 minutes à trois heures;
- ◆ Les athlètes participent à des spectacles amateurs, des compétitions amicales, régionales, provinciales, nationales et internationales;
- ◆ Tous les clubs/associations/écoles participant aux compétitions de la FCQ et sanctionnées doivent suivre les règlements techniques, catégories et niveaux offerts par la FCQ;
- ◆ Minimum un entraîneur par équipe participant à une des compétitions FCQ doit être certifié entraîneur.

### STRUCTURES D'ACCUEIL OU D'ENCADREMENT

- ◆ Tous les clubs/associations/écoles membres offrent des cours de cheerleading compétitif, ces équipes participent normalement aux compétitions régionales et à la compétition provinciale FCQ selon classement;
- ◆ Nous retrouvons également le cheerleading compétitif certains clubs scolaires et civils qui sont non affiliés avec la fédération;
- ◆ Il n'y a pas d'uniformité. Chaque clubs/associations est différent et on distingue deux façons de fonctionner bien distinctes, soit les clubs privés et les clubs opérant en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL). Certains clubs possèdent leur propre local et d'autres s'entraînent dans des gymnases d'école, palestres ou studios de danse;
- ◆ Les clubs/associations/écoles détenant des installations spécifiques au cheerleading utilisent les équipements nécessaires à la pratique du sport soit matelas avec sol rebondissant, d'autres utilisent des matelas sans sol rebondissant.



## EXCELLENCE (HAUT NIVEAU)

### PARTICIPANTS

- ◆ Les athlètes dans ces programmes sont majoritairement d'âge secondaire (12 à 17 ans).
- ◆ 33 équipes environ participent au championnat mondial de cheerleading *IASF* en Floride, dont 7 classées dans les trois premières positions de leur catégorie et 16 dans les 10 premières positions.
- ◆ (650-800) athlètes tout dépendant du nombre d'athlètes par équipe.
- ◆ 6 équipes universitaires niveau 7 (niveau le plus élevé).
- ◆ Il a quelques concentrations sportives qui offrent des niveaux élite (5-6).
- ◆ En moyenne 5-6 athlètes évoluent au sein *d'Équipe Canada*. Il pourrait y en avoir plus mais par choix, les athlètes préfèrent évoluer dans le volet associatif du championnat mondial.

### PROGRAMMES

- ◆ La fédération n'est pas encore reconnue en vertu du programme de soutien au développement de l'excellence.
- ◆ La fédération n'a pas encore développé un programme d'excellence et d'identification des athlètes élite, espoir, relève, et n'a pas mis en place un programme *Équipe Québec*. Toutefois plusieurs clubs et associations offrent des niveaux de calibre international et participent au championnat mondial tant scolaire, universitaire et associatif. Des athlètes québécois sont membres des équipes nationales et participent au championnat mondial ICU.

### STRUCTURES D'ACCUEIL OU D'ENCADREMENT

- ◆ Ces équipes s'entraînent habituellement dans des gymnases d'école ou dans des clubs/associations possédant des installations spécifiques au cheerleading.
- ◆ Les équipes provenant des concentrations en cheerleading utilisent habituellement les équipements nécessaires à la pratique du sport.



## LES ENJEUX

L'identification des enjeux est un processus nécessaire pour définir les axes prioritaires stratégiques, les orientations, les objectifs et le plan d'action.

### TOUS LES CONTEXTES – LES GRANDS ENJEUX

Discipline peu connue du grand public lorsque vient le temps de choisir un sport pour leur enfant.

Aspect esthétique pris en compte au détriment des qualités athlétiques

Difficulté de promouvoir la discipline auprès des garçons en bas âge et adolescents. Préjugés du grand public. Perception et image doivent être changées

Les coûts pour l'accès aux programmes ne sont pas uniformes et pour la plupart dispendieux, ce qui nuit au développement de la discipline.

Les infrastructures disponibles pour permettre la pratique de la discipline sont limitées. Les spécifications requises limitent les établissements pouvant accueillir la discipline (hauteur minimum, sans colonnes, etc.). Les quartiers industriels sont les meilleurs emplacements pour permettre les activités de cheerleading toutefois, il y a beaucoup de restrictions des municipalités pour accueillir des activités commerciales dans ces zonages. Impact : clubs/associations doivent cesser leurs activités faute d'emplacement ou doivent se relocaliser dans des établissements qui nécessitent des investissements importants afin que les activités puissent poursuivre

La fédération nationale est relativement jeune et à un stade de début du développement d'une structure. Des décisions concernant le développement sont prises sans tenir compte des impacts sur les politiques, les opérations et le développement de la fédération provinciale. La relation avec la fédération nationale est à améliorer pour assurer le cheminement et le développement du sport.

Pas de structure de compétition pour les personnes handicapées donc pas d'accès aux compétitions internationales.

Assurer la pratique sportive dans un environnement sain et sécuritaire.

## DÉCOUVERTE

- ◆ Activités de découverte du sport non optimisées, et ce, dans les différentes régions

## INITIATION

- ◆ La promotion de notre discipline est laissée à l'initiative des clubs donc encadrement insuffisant et peu d'uniformité
- ◆ Méconnaissance du nombre de participants dans ce contexte de la pratique, ainsi que de leur répartition selon les âges;
- ◆ Manque d'informations concernant les besoins des équipes dans ce contexte, tant sur le plan technique, éthique, matériel, financier et humain;
- ◆ Méconnaissance du matériel utilisé ainsi que de leurs infrastructures utilisées lors des entraînements. Il n'existe pas encore de mesure d'évaluation des équipements et installations sportives utilisés par les participants dans ce contexte;
- ◆ Méconnaissance par le milieu des services offerts par la FCQ;
- ◆ Pas de programme développé spécifiquement pour ce contexte et donc la structure d'encadrement n'est déterminée de façon claire.

## RÉCRÉATION

- ◆ Pas d'uniformité d'un clubs/associations/école à l'autre.
- ◆ Méconnaissance du nombre de participants dans ce contexte de la pratique, ainsi que de leur répartition selon les âges puisque les participants semblent ne pas tous être déclarés.
- ◆ Manque d'informations concernant les besoins des équipes dans ce contexte, tant sur le plan technique, éthique, matériel, financier et humain;
- ◆ Méconnaissance du matériel utilisé ainsi que de leurs infrastructures utilisées lors des entraînements. Il n'existe pas encore de mesure d'évaluation des équipements et installations sportives utilisés par les participants dans ce contexte;
- ◆ Méconnaissance par le milieu des services offerts par la FCQ;
- ◆ Pas de programme développé spécifiquement pour ce contexte et donc la structure d'encadrement n'est pas déterminée de façon claire.

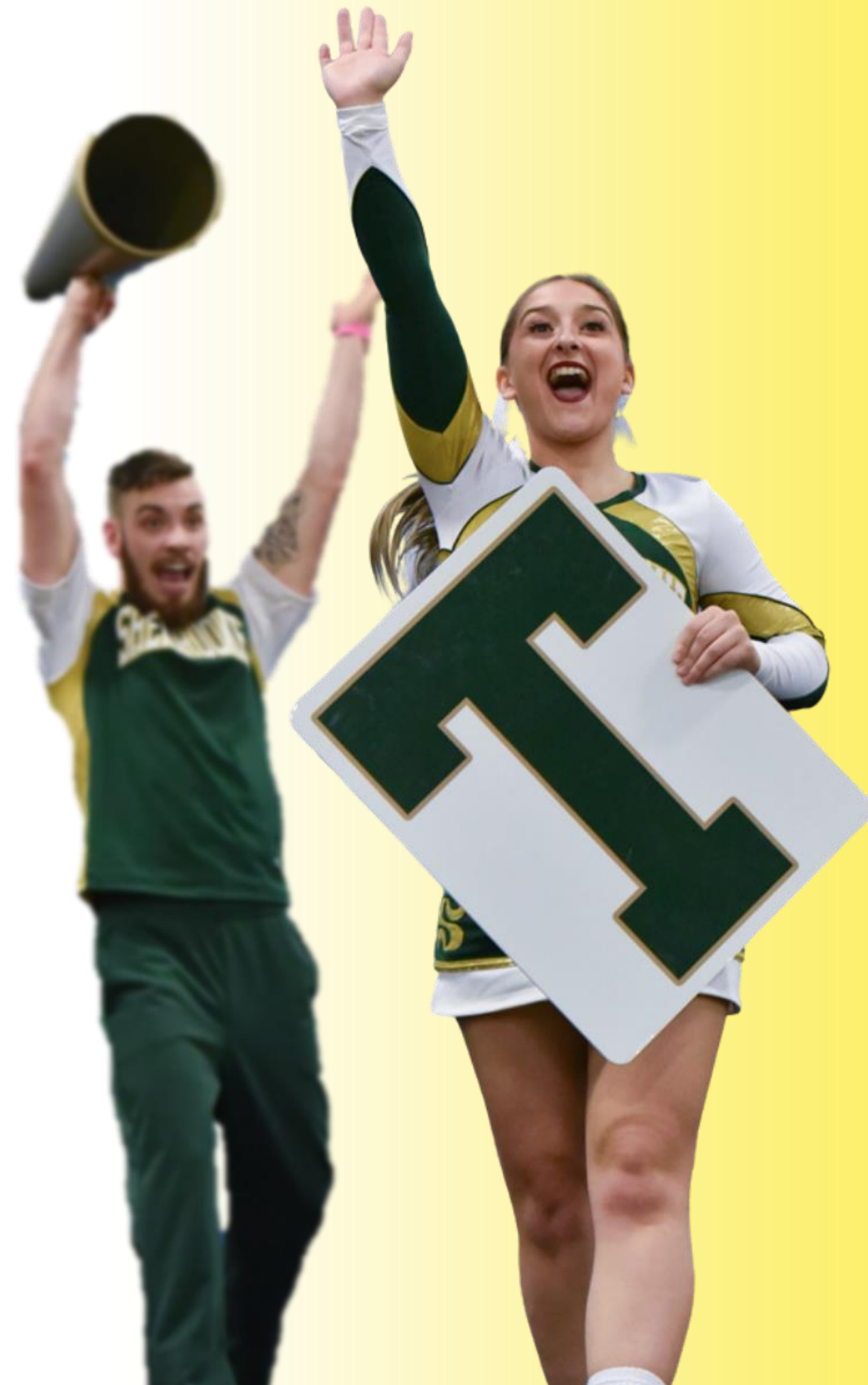


## COMPÉTITION

- ◆ Les athlètes accèdent aux plus hauts niveaux trop rapidement et on assiste à un taux d'abandon de la pratique assez tôt.
- ◆ Beaucoup d'importance est accordé aux éléments visuels, cadeaux, récompenses au détriment de la valeur de la compétition dans le développement de l'athlète.
- ◆ L'accessibilité peut être difficile à cause du nombre élevé de compétitions impliquant des déplacements coûteux.
- ◆ Trop de compétitions conflictuelles dans une saison. Cela a pour conséquences de mettre une pression sur les athlètes de participer à des compétitions trop rapprochées, sur le nombre d'officiels disponible et nécessitent d'utiliser les services d'officiels de l'extérieur de la province voire même du pays.
- ◆ La structure de compétition est encore à développer de façon à créer une progression logique entre les divers niveaux de compétition (régional, provincial, national).
- ◆ Tous les événements ne sont pas sanctionnés par la fédération donc nous ne pouvons assurer que nos membres sont suffisamment encadrés.
- ◆ Difficulté de trouver des emplacements sécuritaires et suffisamment grands pour l'offre de compétitions.

## EXCELLENCE (HAUT NIVEAU)

- ◆ La fédération n'est pas encore reconnue en vertu du programme de soutien au développement de l'excellence :
  - Le modèle de développement de l'athlète n'est pas complété;
  - Pas d'*Équipe Québec* ni de programme *Sports-Études* reconnu;
  - Pas d'entraîneurs soutenus par le MEES;
  - La discipline n'est pas au programme des *Jeux du Québec* ni aux *Jeux du Canada*
  - Pas de *Championnat National* avec critères de sélection bien définis
- ◆ Le déploiement des programmes des plus hauts niveaux tel l'accès au championnat mondial de notre discipline est laissé à l'initiative des clubs donc encadrement insuffisant et peu d'uniformité pour identifier le cheminement et le développement optimal de l'athlète.
- ◆ Il n'y a pas de structure définie pour la sélection des athlètes au sein des équipes nationales.
- ◆ Les règlements techniques (Cheer/Chant) pour l'accès des *Équipes nationales* ou l'accès aux *Jeux panaméricains* en cheerleading sont peu connus au Québec.
- ◆ Pas de formations disponibles au Québec ni de la fédération nationale à ce niveau
- ◆ Le tapis de compétition utilisés par *Équipe Canada* et les équipes compétitionnant sous les règlements ICU est un matelas sans sol rebondissant comparativement au sol rebondissant utilisé dans les programmes actuellement en place au Québec.
- ◆ Les critères d'identification des athlètes élités, espoir, relève ne sont pas approuvés par le *Ministère* (DSLAP).
- ◆ Pas de programme d'encadrement en place pour favoriser la transition de la pratique de la discipline d'un tapis avec sol rebondissant à un sol non rebondissant.



# AMÉLIORER L'ENCADREMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES ET DES ENTRAINEURS DANS TOUS LES CONTEXTES DE LA PRATIQUE SPORTIVE

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### 13. DÉFINIR LE CADRE DE RÉFÉRENCE AFIN DE GUIDER LES RESPONSABLES DE L'ENCADREMENT DES ATHLÈTES

(CLUBS, ASSOCIATIONS, PARTENAIRES EN MILIEU SCOLAIRE, ENTRAINEURS...)

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- 13.1. Poursuivre l'élaboration du modèle de développement de l'athlète axé sur les valeurs de la fédération
- ◆ Engager un consultant externe, formation d'un comité d'experts, mettre en place un plan de travail détaillé avec échéancier
- 13.2. Collaborer avec la fédération nationale sur le programme de développement de l'athlète
- ◆ Planifier des rencontres avec les comités responsables du modèle de développement de l'athlète et de la haute performance
- 13.3. Mise à jour du règlement de sécurité
- ◆ Présenter un nouveau document à la DSLS
  - ◆ Déposer et faire approuver la mise à jour du règlement de sécurité par la *Direction de la sécurité dans le loisir et les sports* (DSLS) selon les nouveaux règlements du ministère avant 8 novembre 2021

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Complétion du MDA
- ◆ Nombre de participants



## ● CONTEXTE DÉCOUVERTE

## 14. INNOVER POUR FAIRE DÉCOUVRIR LA DISCIPLINE

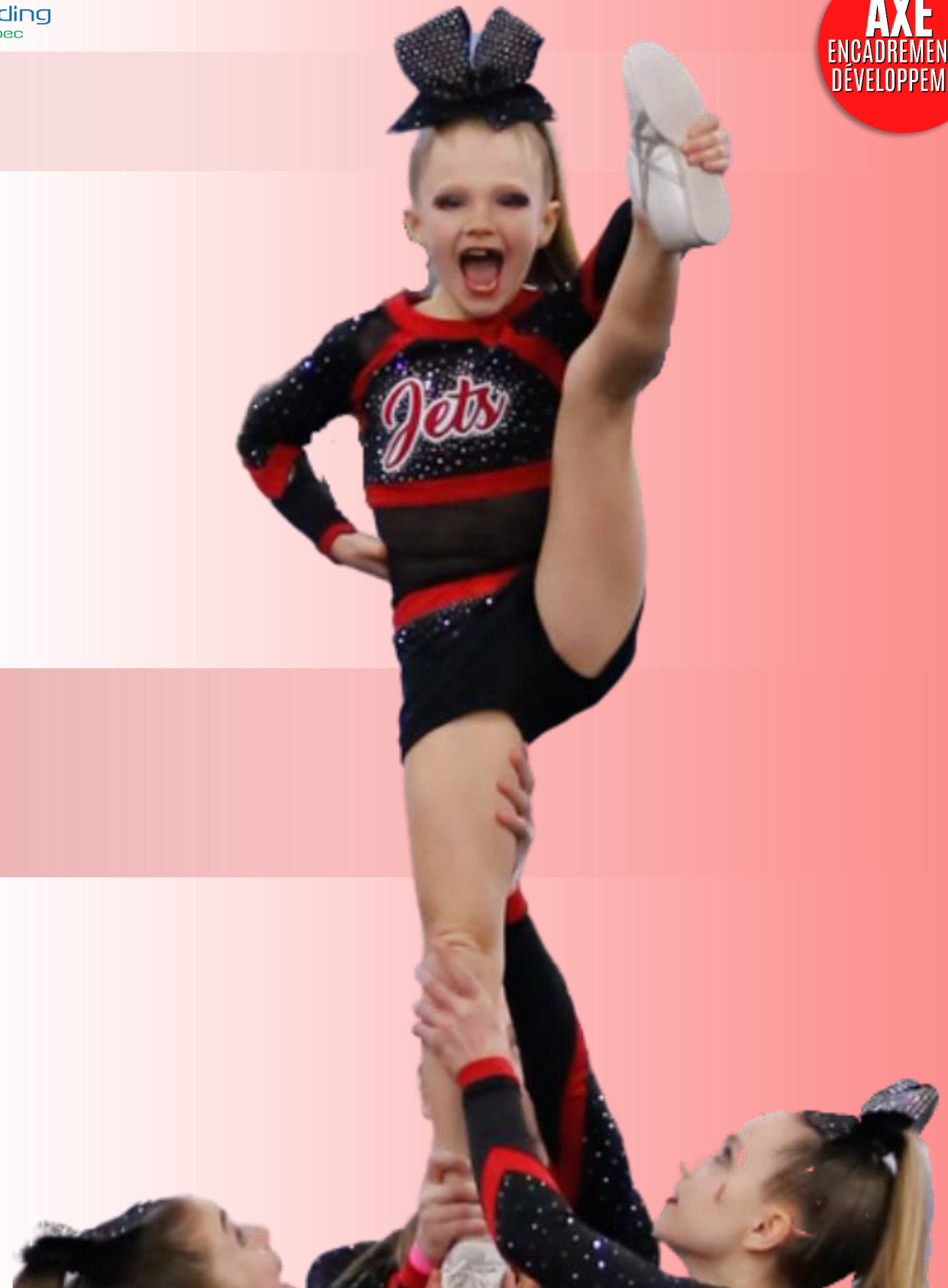
## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## 14.1. Développer et déployer un programme de découverte du cheerleading axé sur l'inclusion

- ◆ Analyser les programmes en place et les meilleures pratiques, consulter les autres fédérations, identifier les activités de promotions
- ◆ Former et outiller les organismes
- ◆ Mettre en place des activités de promotion pour faire découvrir la discipline dans les écoles (démonstration, vidéos jeux, salons, présence à des événements sportifs dans d'autres disciplines, porte-parole)
- ◆ Faire la démonstration que la discipline est pour toutes les clientèles (garçons, LGBT, immigrants, nationalités diverses, etc.)

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre d'activités
- ◆ Participation d'une clientèle variée
- ◆ Nombre de participants



## ● CONTEXTE INITIATION

**15. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA DISCIPLINE EN AIDANT LES CLUBS/ASSOCIATIONS/ÉCOLES**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**15.1. Développer et proposer des programmes d'initiation au cheerleading**

- ◆ Concevoir le programme et son guide en milieu associatif
- ◆ Concevoir le programme et son guide en milieu scolaire particulièrement au primaire
- ◆ Recruter, former et outiller les intervenants
- ◆ Concevoir une programmation innovante et stimulante, un modèle de compétition rencontrant les besoins de la jeune clientèle
- ◆ Présentation aux commissions scolaires ; programmes parascolaires, concentrations sportives

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre de programmes dans les clubs/associations/écoles.



## ● CONTEXTE RÉCRÉATION

**16. AUGMENTER LA CRÉDIBILITÉ ET LA NOTORIÉTÉ DE LA FÉDÉRATION AU NIVEAU RÉCRÉATIF**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**16.1. Publiciser et mieux définir le rôle de la fédération au niveau de la pratique récréative**

- ◆ Élaborer des documents d'information et un cadre de référence

## ● CONTEXTE RÉCRÉATION

**17. ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PRATIQUE SÉCURITAIRE EN MILIEU RÉCRÉATIF**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**17.1. Amélioration de l'encadrement des participants**

- ◆ Sonder et évaluer la sphère de la récréation au cheerleading au Québec (nombre d'athlètes, clubs/associations/écoles, âge, niveaux, etc.)
- ◆ Évaluer les besoins des intervenants dans le milieu (scolaire et associatif)
- ◆ Évaluer le niveau de respect des règlements de sécurité et ajuster le tir en développant un programme, élaborant et développant des outils
- ◆ Uniformisation des méthodes - par la tenue de séminaires et formations

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre de membres récréatifs déclarés
- ◆ Augmentation du nombre d'entraîneurs certifiés par club/association/écoles





## CONTEXTE COMPÉTITION

**18. MAXIMISER LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS DE LA FÉDÉRATION ET CELLES SANCTIONNÉES**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**18.1. Rendre plus efficace, stimulant et efficient le circuit de compétitions**

- ◆ Développer un modèle amélioré qui tient compte des besoins et en fonction du stade de développement de l'athlète
- ◆ Reconnaissance des accomplissements (bourses, galas)
- ◆ Collaborer avec la fédération nationale sur le processus d'accès au championnat national

**18.2. Harmonisation du calendrier de compétitions de la fédération, du RSEQ et des événements sanctionnés**

- ◆ Mettre en place un comité pour l'approbation du calendrier

**18.3. Améliorer la crédibilité et la notoriété des compétitions**

- ◆ Renforcer, standardiser et uniformiser les méthodes d'évaluation utilisées par les officiels

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre d'inscriptions
- ◆ Taux de satisfaction (sondage)
- ◆ Réduction des événements conflictuels

## CONTEXTE COMPÉTITION

**19. AMÉLIORATION DE L'ENCADREMENT DES ATHLÈTES EN COMPÉTITION**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**19.1. Assurer aux athlètes un accès à des entraîneurs certifiés dans leur niveau respectif**

- ◆ Amélioration du processus de contrôle des accréditations des entraîneurs dans les compétitions de la fédération
- ◆ Améliorer le processus de sanction d'événements aux fins de la vérification des accréditations des entraîneurs

**19.2. Sanctionner tous les événements de cheerleading au Québec afin d'assurer un environnement sécuritaire**

- ◆ Améliorer le document de sanction d'événements
- ◆ Identifier les événements non sanctionnés et communiquer avec les producteurs d'événements afin d'établir des partenariats
- ◆ Mettre en place des programmes de reconnaissance pour les producteurs d'événements (ex: or, argent, bronze)
- ◆ Réfléchir sur la faisabilité et l'implantation d'un système de pointages par compétition pour la détermination des laissez-passer au championnat mondial au provincial

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre d'événements sanctionnés
- ◆ Taux de satisfaction des producteurs d'événements

● CONTEXTE EXCELLENCE

## 20. FACILITER LE CHEMINEMENT DES ATHLÈTES VERS LE HAUT NIVEAU

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### 20.1. Augmenter le taux de présence des athlètes québécois au sein des équipes nationales

- ◆ Mettre en place un programme de développement de l'excellence et identifier les clubs/associations/écoles ayant la possibilité de le développer
- ◆ Augmenter la participation aux camps de sélection des équipes nationales en identifiant les athlètes ayant le plus de potentiel
- ◆ Mettre en place des incitatifs (galas, bourses, programme de support, etc.) si sélection
- ◆ Évaluer la pertinence de présenter une équipe provinciale *Équipe Québec* au championnat du monde
- ◆ Présenter une *Équipe Québec Junior* au camp de sélection et déterminer la méthode de sélection des athlètes de *l'Équipe Québec Junior*
- ◆ Mettre sur pied un programme de développement en vue des sélections nationales

#### 20.2. Développement de programmes favorisant la détection de talents et favoriser leur développement

- ◆ Mettre en place les critères de sélection des athlètes identifiés (relève, espoir, élite) avec un comité d'experts
- ◆ Établir un plan de détection de talents (critères, activités, etc.)
- ◆ Déployer le plan aux entraîneurs et aux clubs/associations/écoles
- ◆ Évaluer la faisabilité de participer aux *Jeux du Québec*

#### 20.3. Collaborer avec la fédération nationale afin d'optimiser la progression des athlètes

- ◆ Établir un plan de développement avec la fédération nationale

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Nombre d'athlètes québécois sur les équipes nationales
- ◆ Nombre d'athlètes identifiés



## ● CONTEXTE EXCELLENCE

**21. FACILITER LE CHEMINEMENT DES ENTRAINEURS VERS LE HAUT NIVEAU**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## 21.1. Favoriser la transition des athlètes de haut niveau vers la profession d'entraîneurs

- ◆ Identifier les athlètes potentiels ayant des aptitudes à devenir entraîneur

## 21.2. Augmenter le taux de présence des entraîneurs québécois au sein de l'équipe nationale

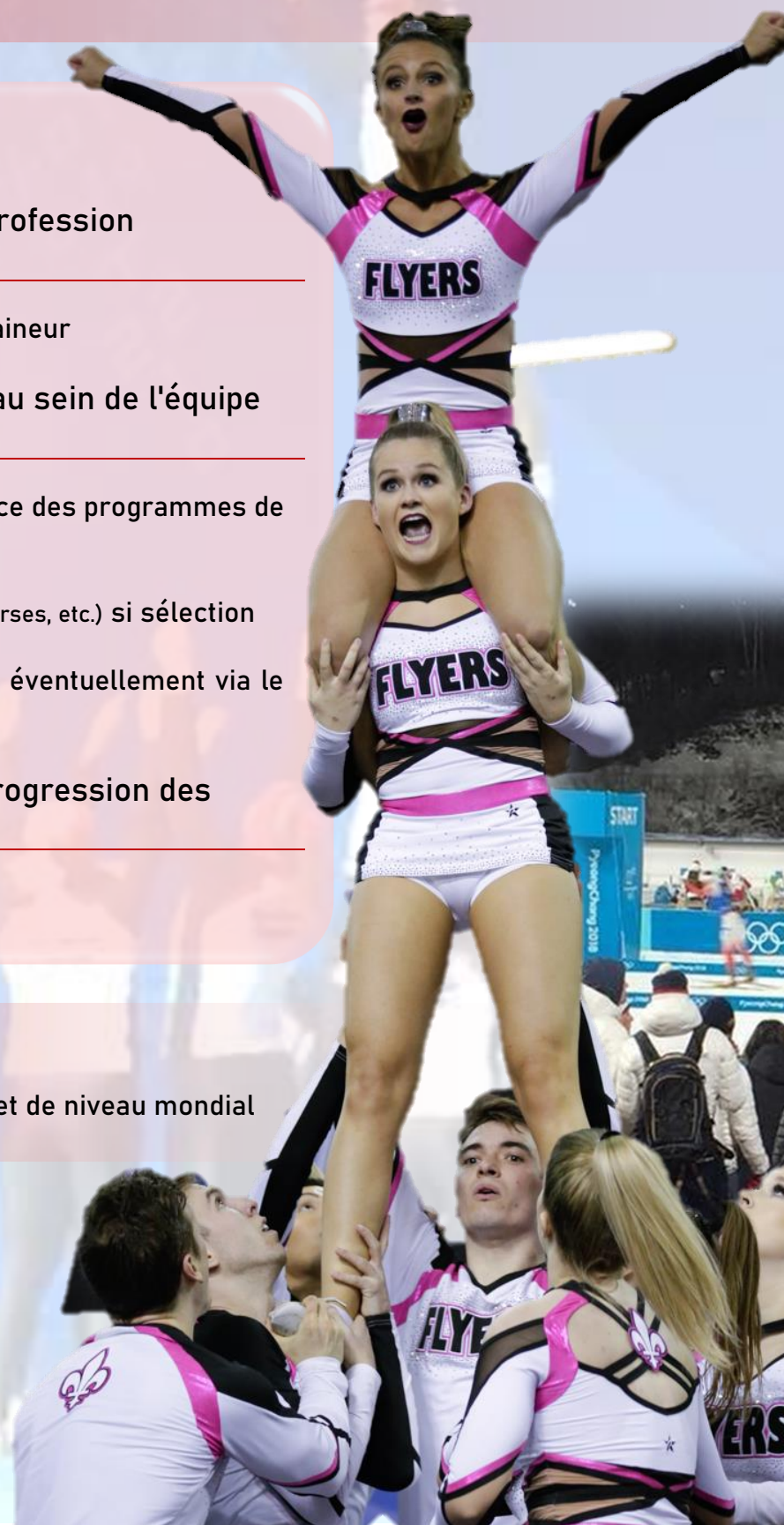
- ◆ Identifier les entraîneurs ayant le plus de potentiel et mettre en place des programmes de mentorat
- ◆ Favoriser les candidatures en mettant place des incitatifs (galas, bourses, etc.) si sélection
- ◆ Fournir une aide financière pour la formation des entraîneurs \_ et éventuellement via le PSDE

## 21.3. Collaborer avec la fédération nationale afin d'optimiser la progression des entraîneurs

- ◆ Établir un plan de développement avec la fédération nationale

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ◆ Augmentation du nombre d'entraîneurs sur les équipes nationales et de niveau mondial



## PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT

Dans le cheerleading au Québec, la place qu'occupent les femmes est très importante. En fait, plus de 90% des athlètes sont de sexe féminin et il en va de même pour les entraîneurs, formateurs, gérants, administrateurs et officiels. Toutefois les postes de dirigeants dans la haute sphère internationale sont à majorité à prédominance masculine. Actuellement, sur le conseil d'administration de la fédération internationale, 8 personnes sur 12 sont des hommes dont l'exécutif est constitué de 3 hommes sur 5 personnes.

En ce qui concerne la fédération, les employés, contractuels, collaborateurs et administrateurs sont à prédominance du sexe féminin.

## COMMUNICATION

Nous prévoyons rendre accessible à nos membres, partenaires et toutes personnes intéressées notre plan de développement de la pratique sportive, via notre site internet. De plus, par le biais du bulletin d'informations, nous inviterons toutes les personnes inscrites à notre liste d'envoi à consulter notre plan de développement.

Nous avons également des groupes privés *Facebook* avec nos responsables de clubs/associations/écoles qui permettent de diffuser les informations pertinentes.

La fédération organise régulièrement des rencontres en visioconférence avec ses responsables de clubs/associations/écoles. Le plan pourra faire l'objet d'une des rencontres.

Il est également prévu lors de la journée de l'assemblée annuelle générale, de proposer des ateliers, ce qui pourrait être une avenue intéressante pour la consultation de nos membres en vertu de réaliser les actions pour l'atteinte des objectifs stratégiques.



Fédération de Cheerleading du Québec  
4545 Pierre-de-Coubertin, Montréal, QC, H1V 0B2  
Téléphone : (514)252-3145  
[info@cheerleadingquebec.com](mailto:info@cheerleadingquebec.com)

